

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

197991
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02391 Société :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : CHRISTIANE Abdellatif

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661128767 Total des frais engagés : 4167 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/10/2019

Nom et prénom du malade : Christiane Abdellatif

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 22 DEC. 2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/01/23	Consultation	300		<i>Dr. Ahmed Ben Youssef Spécialiste des malades Cardiovasculaires Rue Aguijass Marrakech - Casablanca Tél : 05 22 25 36 00</i>
10/01/23	Examen	100		
10/01/23	Consultation	300		
10/01/23	Examen	100		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL MAMOURA 15 Rue Saïd Casablanca Casablanca 20527 Tél : 05 22 85 43 95 Fax : 05 22 85 07 01</i>	07/01/23	25000

ANALYSES - RADIographies

Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
07/01/23	B 240 + C 30	370 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



LOT 230754
EXP 05/2026
PPV 28.00 DH

LOT 221664
EXP 11/2025
PPV 28.00 DH

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

LOT 230754
EXP 05/2026
PPV 28.00 DH

1) APROVASC 300/5 MG

1 le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

2) NEBILET Comprime à 5 mg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

3) CARDIOASPIRINE Comprime Gastro-Résistant à 100 mg Bte 30 Comprime

Prendre 1 comprimé à midi, au cours du repas, pendant 3 mois

4) LD-NOR 20 MG

1 le soir, au cours du repas, pendant 3 mois

5) GLUCOPHAGE 1000 Comprime Pellicule à 1 g Bte 30 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin et le soir, au cours du repas, pendant 3 mois

6) JARDIANCE 10 MG

1 le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

7) LEVOTHYROX 125 UG

1 le matin, avant le repas, pendant 3 mois

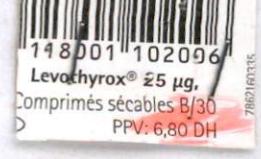
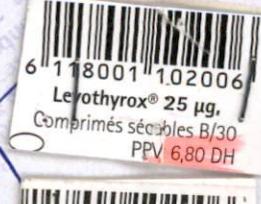
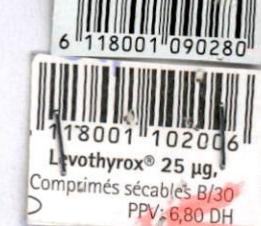
S.V.



Casablanca le :

CASA , Le 07/10/2023

Mme NARJISSE BOUIFROURI



Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi lass Maârif - Casablanca
Tel 05 22 25 36 00

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

Kadi lass et Rue Abou Salt Andaloussi (Prés de la commune urbaine du Maârif)

Casablanca - Tél. : 0522253600 - Fax : 0522253601 - Mobile : 0661321866

Patente : 35760852 - Mail : ahmedbennis7@gmail.com



DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biogiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Prélèvement du: 11/10/2023 12:50
 Edition du : 11/10/2023
 CIN : BE56923

Mme BOUIFROURI Narjisse

Dossier N° : 111023-038

Date de Naissance : 10/02/1964



Page : 1/1

BIOCHIMIE

Urée
(technique enzymatique à l'uréase UV)

: 0,37 g/L
6,17 mmol/L

Valeurs Usuelles
(0,15 - 0,5)
(2,5 - 7,5)

Antériorité

CREATININE
(tech.enzymatique colorimétrique)

: 9,01 mg/l
81,90 µmol/l

(6 - 12)
(53,09 - 97,35)

IONOGRAMME

Potassium
(Electrode spécifique)

: 3,59 mmol/l

Valeurs Usuelles
(3,5 - 5,5)

Antériorité

CHIMIE URINAIRE

Rapport Microalbuminurie sur Créatininurie

Microalbuminurie sur échantillon :: 10,00 mg/L (Inférieur à 20)

Créatinurie sur échantillon : 426,09 mg/L
3,77 mmol/L

Rapport Microalbuminurie sur créatininurie 2,65 mg/mmol (Inférieur à 2)

Valeurs Usuelles

Antériorité

LABORATOIRE 2 MARS
 d'Analyses Médicales
 Biologie Médicale et Spécialisée
 Tél: 0522 865 054 Casablanca
 102, Avenue 2 Mars, Casablanca
 Fax: 0522 864 844

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca - Tél: +212 522 865 054 / +212 522 864 844

Urgences et RDV : +212 771 090 961 / +212 663 333 570 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com - SiteWeb : www.laboratoire2mars.ma

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 11747700018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:02178000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 13/10/2023

N° facture : 23-09277

Édité le : 13/10/2023

Patient : Mme BOUIFROURI Narjisse
Date prélèvement 11/10/2023 12:50

Analyses	Nombre B	Montant
Urée	30	40,20
CREATININE	30	40,20
Potassium	30	40,20
Rapport Albuminurie sur Créatininurie	150	201,00
Total B	240	321,60
APB	2,0	30,00
Total		350,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois cent cinquante dirhams***

102, Av 2 Mars Casab Tel: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844
Spécialiste en Biologie Médicale
Dr. M. BENCHEKROUN
Laboratoire 2 Mars
d'Analyses Médicales

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angles Rue Kadi lass et Rue Abou Salt

(Près de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601 - Mobile: 0661321866

INPE: 091026591 - Mail: ahmedbennis7@gmail.com

Facture :

- Date : 07.10.623

- Nom : Boujelben

- Prénom : Nour Jissé

- Consultation + ECG : 300

- Echographie Cardiaque : 100

- Echographie Vasculaire :

- Holter Tensionnel :

- Holter Rythmique :

- Autres :

Total : 1300

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi lass Maârif - Casablanca
Tél : 05 22 25 36 00

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi lass Maârif - Casablanca
Tél : 05 22 25 36 00

CABINET DE CARDIOLOGIE

ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angle Rue Kadi lass et Rue Abou Salt Andaloussi

[Prés de la commune urbaine du Maârif] Casablanca

Tél. : 05 22253600 - Fax : 05 22253601

Mobile : 0661321866

Le : 02.10.2013

Bilan Biologique

Nom / Prénom :

Age :

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeûn
- PP
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétaténine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatasées alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- haptoglobine
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP
- protidénie
- albumine

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Crétaténine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- Microalbuminurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

UAC (ALS/Creatérine)

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et immunologie

- VDRL - TPHA
- Hépatite B
- Antigène Hbs
- Anticorps Anti-Hbs
- Anticorps Anti-Hbc
- Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
- Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- B-HCG Plasmatique
- Facteur Rhumatoïde : (Latex,Waaler Rose)
- Anticorps Anti-nucléaires
- Anticorps Anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du Complément C3 - C4 - CH50